Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250626-lmc1X060001e5ec-DE Date de télétransmission : 02/07/2025 Date de réception préfecture : 02/07/2025

DCM 2025 03 54

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 26 JUIN 2025

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Fabrice TOCABENS. Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, Μ. Julien DE Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES. Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD

Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO

- M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
- M. Bernard HOKMAYAN par M. Marc SIMELIERE
- M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM

Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Lilou QUENNESSON

M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS

Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S:

Mme Laurence ABEL RODET

AR	préfecture	:
	•	

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250626-Imc1X060001e5ec-DE Date de télétransmission : 02/07/2025 Date de réception préfecture : 02/07/2025



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

54

<u>ATTRACTIVITE</u>: Approbation de l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du Camping Municipal Saint Bénezet

M. TUMMINO

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Un contrat de Délégation de Service Public a été établi entre la ville d'Avignon et la société commerciale Aquadis Loisirs, dénomination commerciale Terracamps, pour la gestion du Camping Municipal Saint Bénezet (dénommé camping du Pont d'Avignon).

Ce contrat a débuté le 1^{er} octobre 2010 pour une durée de 15 ans, soit une fin de contrat prévue le 30 septembre 2025.

Ce camping, propriété de la ville d'Avignon, s'étend sur une superficie globale de 76 722m². Il bénéficie d'un positionnement stratégique, à la fois proche du centre-ville historique et situé sur l'île de la Barthelasse.

Pour s'assurer l'optimisation de la gestion de cet équipement dans toutes ces composantes, la Ville souhaite réaliser un diagnostic poussé de l'activité et des installations du camping.

Pour permettre la réalisation de ce diagnostic avec une assistance à maîtrise d'ouvrage, une prorogation d'un an du contrat de Délégation de Service Public apparaît nécessaire.

Cet avenant n°1 au contrat, portant sur une prorogation du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, implique une modification non-substantielle rentrant dans le cadre des articles R. 3135-1 et R. 3135-7 du code de la commande publique.

Outre la nécessité d'octroyer un délai pour la réalisation du diagnostic et les études pour le choix du futur mode de gestion, cet avenant permettra une mise en concurrence équitable dans les meilleures conditions, sur la base d'un état de lieux complet qui aboutira au cahier des charges fixant les objectifs de politique publique pour l'avenir de cet outil territorial à disposition de tous les futurs candidats.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser la signature de cet avenant.

AR préfecture :	
Date de télétransmission :	
Date de réception en préfecture :	

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250626-lmc1X060001e5ec-DE Date de télétransmission : 02/07/2025 Date de réception préfecture : 02/07/2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29, Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 3135-1 et R. 3135-7, Vu la délibération n°74 du Conseil Municipal du 25 juin 2010 approuvant la signature du contrat de Délégation du Service Public pour la gestion du Camping Municipal Saint Bénezet, Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) en date du 16 juin 2025.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion du camping Municipal Saint Bénezet (dénommé camping du Pont d'Avignon) portant sur une prorogation du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026 ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Le Maire Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025 ACTE PUBLIE LE 03/07/2025

AR préfecture :